

## SÉANCE RÉGULIÈRE DU 21 NOVEMBRE 2016

### Présences :

Monsieur	Réjean Guin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Pierre Tardif	Poste #2
Monsieur	Gilles Boisvert	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
Madame	Guylaine Gagné	Poste #6
Madame	Catherine Haulard	Directrice générale

### Absences :

#### **1. Ouverture et constat du quorum**

M Réjean Guin, Maire déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

##### **603-2016**

Proposé par : Gilles Boisvert  
Appuyé par : Richard Gilbert

**QUE** le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

*Adopté à l'unanimité.*

#### **3. Période de questions**

#### **4. Greffe**

##### **4.1. Adoption des procès-verbaux**

##### **604-2016**

Proposé par : Gilles Boisvert  
Appuyé par : Pierre Tardif

Adoption des procès-verbaux de la séance:

4.1.1. Séance régulière du 17 octobre 2016

4.1.2. Séance spéciale du 25 octobre 2016

*Adopté à l'unanimité.*

#### 4.2. Dépôt bordereau de correspondance

Dépôt du Bordereau de la correspondance du mois d'octobre 2016.

2016-0110	MTQ	Catherine Haulard	Suivi résolution 548-2016
2016-0111	Ministère de la Culture	Alain Bellerose	Patrimoine culturel
2016-0112	Municipalité St-Alphonse-Rodriguez	Conseil municipal	Invitation 175ième anniversaire
2016-0113	Ministère de la Culture	Réjean Gouin	Office langue française - Affichage
2016-0114	CISSSL	Réjean Gouin	Campagne de financement 2017
2016-0115	Hugo Beaumont Tremblay	Catherine Haulard	Demande accès à l'information - Accident
2016-0116	Catherine Haulard	Hugo Beaumont Tremblay	Réponse - Demande accès à l'information
2016-0117	MRC Matawinie	Conseil municipal	Résolution CA163-2016 - Mont Renelle
2016-0118	Pascal Ferland	Stéphane Lord	Affichage commercial - Commerces
2016-0119	Ministère Énergie et ressources naturelles	Catherine Haulard	Réponse correspondance du 13 septembre 2016
2016-0120	Rendez-Vous Country	Conseil municipal	Remerciements contribution édition 2016
2016-0121	Chambre de commerce	Réjean Gouin	Journées annuelles accueil touristique
2016-0122	Opération Nez-Rouge	Conseil municipal	Demande de commandite

#### 5. Trésorerie

##### 5.1. APPROBATION DES DEPENSES :

###### 605-2016

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Boisvert

D'approuver les déboursés, les salaires, les paiements automatiques et les comptes à payer suivants :

5.1.1. Déboursés	466,861.49\$
5.1.2. Salaires	86,550.55\$
5.1.3. Paiement automatiques	64,951.01\$
5.1.4. Comptes à payer	<u>14,164.25\$</u>
	<b>\$632,527.30</b>

Représentés par les chèques #14599 à #14729.

Je, Catherine Haulard, Directrice générale, Secrétaire trésorière par intérim, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

*Adopté à l'unanimité.*

## **5.2. Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité**

Le maire fait la lecture dudit rapport qui est annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante. La date fixée pour la séance spéciale du budget est fixée au 21 décembre 2016 à 19h00.

## **5.3. Dépôt de l'État des revenus et dépenses au 31 octobre 2016**

Conformément à l'article 176.4. du Code municipal, ledit état est déposé à la présente séance.

## **5.4. Chambre de commerce Haute Matawinie – Cocktail 7 décembre 2016 (7 billets)**

**606-2016**

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** d'autoriser l'achat de 7 billets pour le cocktail de la Chambre de commerce de la Haute Matawinie le 7 décembre 2016 et d'appliquer la dépense au compte g/l prévu à cet effet.

*Adopté à l'unanimité.*

## **5.5. Ventes pour taxes 2017 – Dépôt de la liste des comptes d'impôts fonciers impayés**

**607-2016**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 1022 et 1023 du Code Municipal, la Municipalité a l'obligation de déposer la liste des débiteurs n'ayant pas acquitté, en tout ou en partie, leurs impôts fonciers suite à la préparation du rôle de perception et l'envoi des comptes de taxes.

Proposé par : Pierre Tardif  
Appuyé par : Richard Gilbert

**Il est résolu :**

- **De transmettre** à la MRC de Matawinie la liste d'impôts fonciers qui demeureront impayés au 31 décembre 2016, sur la liste annexée aux présentes, pour en faire partie intégrante afin qu'ils soient vendus pour défaut de paiement des impôts fonciers (2017);
- **D'AUTORISER** la Directrice générale et secrétaire-trésorière ou son adjoint à se porter adjudicataire au nom de la Municipalité lors de ladite vente.

Adopté à l'unanimité.

**5.6. Rendez-Vous Country - Réclamation**

**608-2016**

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** d'autoriser le remboursement des frais de transport ambulancier à Mme Colette Ferland au montant de 287.75\$ pour le paiement de la facture M27328 et d'appliquer la dépense au compte g/l prévu à cet effet.

La présente résolution n'engage pas la responsabilité de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints quant aux réclamations éventuelles reliées aux évènements du 4 septembre 2016.

*Adopté à l'unanimité.*

**5.7. Syndicat des copropriétaires 151, rue Camille - Facturation**

**609-2016**

**ATTENDU QUE** la municipalité est propriétaire d'une unité condominium au 151, rue Camille #2.

**ATTENDU QUE** le syndicat de copropriétaires a envoyé la facturation pour les frais communs de condos pour les années 2014, 2015 et 2016 et la facturation des coûts de rénovations du bâtiment.

**ATTENDU QUE** la municipalité en tant que propriétaire doit être invitée à participer aux réunions des copropriétaires afin d'approuver les budgets annuels.

**ATTENDU QUE** la municipalité n'a jamais reçue d'avis de convocation d'aucune réunion des copropriétaires depuis l'acquisition du condo.

Proposé par : Guylaine Gagné

Appuyé par : Gilles Boisvert

**Il est résolu** de refuser le paiement des factures réclamées pour la copropriété du 151, rue Camille et de mandater la direction générale d'obtenir un avis juridique pour présentation au conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

## **5.8. CISSSL**

### **610-2016**

Proposé par : Guylaine Gagné

Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** d'autoriser une contribution de 200\$ et d'appliquer la dépense au compte g/l prévu à cet effet.

## **6. Direction et Ressources humaines**

### **6.1. Matières résiduelles - Horaire de travail automne 2016 et hiver 2017**

#### **611-2016**

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** de confirmer qu'étant donné le retour à l'horaire des collectes d'automne et d'hiver habituel, les employés affectés aux collectes des matières résiduelles retournent à l'horaire de 32 heures hebdomadaires au département de l'Hygiène du milieu ; advenant un besoin d'employés supplémentaires au département des Travaux publics, la direction générale peut approuver le dépassement de l'horaire établi. L'horaire des deux conducteurs affectés au transport des matières au centre de Berthier et Joliette sera de 40 heures hebdomadaires au département de l'Hygiène du milieu.

Adopté à l'unanimité.

## **6.2. Travaux publics – Employés sur déneigement saison 2016 et 2017**

### **612-2016**

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Pierre Tardif

#### **Il est résolu :**

Camion #12 (6 roues) : Ouverture poste Opérateur sur appel (du 15 décembre 2016 au 15 mars 2017), 8 heures de travail par semaine garanties ; taux horaire 17.38\$. Si aucune collecte des matières résiduelles n'est à l'horaire journalier un employé de l'hygiène du milieu pourra être libéré par le chef d'équipe.

Tracteur (#22) : Ouverture poste Journalier sur appel (du 15 décembre 2016 au 15 mars 2017), 8 heures de travail par semaine garanties ; taux horaire 17.38\$. Si aucune collecte des matières résiduelles n'est à l'horaire journalier un employé de l'hygiène du milieu pourra être libéré par le chef d'équipe.

Adopté à l'unanimité.

## **6.3. SCFP – Mandat négociation convention collective**

### **613-2016**

Proposé par : Gilles Boisvert

Appuyé par : Richard Gilbert

- De mandater Mme Catherine Haulard, Directrice générale, M. Réjean Gouin, Maire, M. François Dubeau, Conseiller et Me Stéphanie Lalande (Bélanger Sauvé) en tant que représentants et portes paroles de l'employeur à la table des négociations avec le SCFP;

- D'approuver un montant maximum de 5,000\$ taxes incluses pour les services de Me Stéphanie Lalande (Bélanger Sauvé) et appliquer la dépense au g/l 02-130-00-414.

Adopté à l'unanimité.

## **7. Urbanisme & développement économique**

### **7.1. Dépôt du rapport mensuel**

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

### **7.2. ZEC Collin - Demande de dérogation mineure**

#### **614-2016**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a adopté la résolution 511-2016 lors de la séance régulière du 18 juillet 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble a demandé une révision de la recommandation du C.C.U. et de la décision du conseil.

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de révision a été examinée par le Comité Consultatif en Urbanisme et que ce dernier recommande au conseil de refuser la demande.

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Gilles Sénécal

**DE REFUSER** la demande de révision de la dérogation mineure 38 CCU 2016.

*Adopté à l'unanimité.*

### **7.3. Matricule 7979-45-6331 - Demande de dérogation mineure**

#### **615-2016**

**ATTENDU QUE** le propriétaire de l'immeuble situé au 1051, chemin de la Pointe Fine avait déjà fait une demande en août dernier qui lui a été refusée. Suite à ce refus, le demandeur a apporté certaines modifications aux plans de bâtiment projeté, tel que l'orientation de la façade et la dimension;

**ATTENDU QUE** Le demandeur possède déjà une habitation sur sa propriété et aimerait la conserver en place pendant la construction d'une nouvelle habitation sur le même emplacement, afin d'y habiter pendant les travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le C.C.U. recommande au Conseil de réduire la marge arrière des terrains non riverains pour cette zone (Va-5, PIIA) de 25 mètres minimum à 15m minimum;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au conseil de modifier également la réglementation sur les PIIA en autorisant les toits plats (ou à 1 versant), ce qui ne rendrait plus la situation du demandeur dérogatoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au conseil municipal de refuser la demande de dérogation mineure et recommande de modifier sa réglementation.

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Pierre Tardif

**Il est résolu** de refuser la demande de dérogation mineure et de mandater le département d'Urbanisme à entamer les procédures d'amendements tel que recommandé par le C.C.U.

*Adopté à l'unanimité.*

#### **7.4. Matricule 8077-73-5368 - Demande de dérogation mineure**

##### **616-2016**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble situé au 60, chemin Beaudry a déposé une demande de dérogation mineure. La demande concerne la reconstruction d'un bâtiment accessoire à 0 centimètre de la limite de propriété latérale au lieu de 1 mètre (3.28 pieds), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-3) du règlement de zonage # 320-1992;

**CONSIDÉRANT QUE** le bâtiment accessoire (cabanon) sert de "station de pompage", pour plusieurs propriétés. Un des voisins possède un puits, quelques résidences sont desservies par ce puit, et la pompe et le réservoir et la jonction des tuyaux de trouve dans le cabanon situé sur la propriété des demandeurs.



**CONSIDÉRANT QUE** la présence du bâtiment très près de la limite de propriété ne cause pas de préjudice à la voisine concernée ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure.

Proposé par : Pierre Tardif  
Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** d'accepter la demande de dérogation mineure 76 CCU 2016.  
L'acceptation de la Municipalité n'est pas une reconnaissance de la conformité des infrastructures d'aqueduc existantes ni du réseau.

*Adopté à l'unanimité.*

#### **7.5. Matricule 7374-43-6833 – Demande de dérogation mineure**

**617-2016**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a adopté la résolution 562-2016 lors de la séance régulière du 19 septembre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble a demandé une révision de la décision du conseil.

Proposé par : Gilles Sénécal  
Appuyé par : François Dubeau

**DE REFUSER** la demande de révision de la résolution 562-2016.

*Adopté à l'unanimité.*

**7.6. Demande de réouverture de la pêche sur la glace sur le réservoir Taureau.**

**618-2016**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité est actuellement à continuer son développement d'activités récréotouristiques (pistes cyclables, aménagement de parcs, poste d'accueil du Lac-Taureau, etc. ...) et la pêche sur glace sur le réservoir Taureau fait partie d'une activité que la Municipalité aimerait vraiment voir revenir ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette activité se veut très familiale et serait un atout important pour notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** nous ne croyons pas que cette activité nuirait à l'activité de pêche sur glace de St-Zénon ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette activité serait un bel outil de mise-en-valeur de la faune ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité aimerait que la pêche soit autorisée principalement du début janvier jusqu'à la mi-mars ;

**CONSIDÉRANT QUE** le doré a été réensemencé et protégé depuis de nombreuses années et en octobre 2014, l'évaluation de la réintégration prenait fin.

Proposé par : Pierre Tardif  
Appuyé par : Gilles Sénécal

Pour ces raisons, le conseil municipal est favorable à entreprendre les démarches pour l'autorisation de cette activité auprès du MFFP.

*Adopté à l'unanimité.*

## **8. Avis de motion**

### **8.1. Avis de motion Règlement sur les Taux de taxation, Tarifications et compensations 2017**

**619-2016**

Avis de motion est par les présentes données par Gilles Boisvert qu'il sera déposé à la séance spéciale du 21 décembre 2016, pour adoption, un règlement pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifications pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2017. M. Boisvert demande également dispense de lecture dudit règlement.

### **8.2. Règlement 603-2016 (Ajout usage CM-4)**

**620-2016**

Avis de motion est par les présentes données par Gilles Boisvert qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un amendement au règlement d'Urbanisme concernant l'ajout d'usage Poste d'essence dans la zone CM-4. M. Boisvert demande également dispense de lecture dudit règlement.

## **9. Adoption des règlements**

### **9.1. Projet de Règlement 603-2016 (Ajout usage CM-4)**

**621-2016**

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Gilles Boisvert

Adoption du projet de règlement 603-2016 (Ajout usage CM-4).

Adopté à l'unanimité.

## **10. Loisirs & Parcs**

### **10.1. Entretien patinoires – Achat équipement**

**622-2016**

Proposé par : Guylaine Gagné

Appuyé par : Richard Gilbert

#### **Il est résolu :**

- D'autoriser une dépense de 15,000\$ (50% TVQ incluse) pour l'achat d'un souffleur (4 roues) et un balai (side by side) pour la confection et l'entretien des patinoires.
- D'approuver une appropriation du Fond de roulement au montant de 15,000\$ à être remboursé sur 5 ans.

Adopté à l'unanimité.

## **11. Hygiène du Milieu**

## **12. Travaux publics**

### **12.1. Réparations – Véhicule F550 (#12)**

**623-2016**

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** d'autoriser une dépense de 10,500\$ pour les réparations prévues au véhicule F550 (#12) et appliquer la dépense au g/l prévu à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

## **12.2. Route 3 – Demande d’aide financière FCCQ**

**624-2016**

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Pierre Tardif

### **Il est résolu :**

- De confirmer que le projet de réfection de la route 3 proposé est autorisé par le conseil municipal, et que la Municipalité s’engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d’exploitation continus du projet ;
- La Municipalité confirme que le chemin des Cyprès appartient à la municipalité et qu’elle s’engage à en assurer l’entretien suite à la réalisation des travaux ;
- De mandater la M.R.C. de la Matawinie à agir en tant que représentant de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints pour le dépôt de demande d’aide financière dans le cadre du programme FCCQ (Fonds chantiers Canada Québec), volet Fonds des petites collectivités.

Adopté à l’unanimité.

## **13. Sécurité Publique**

### **13.1. MRC de la Matawinie - Autorisation accès aux rapports d'évènements**

**625-2016**

Proposé par : Gilles Boisvert  
Appuyé par : Richard Gilbert

### **Il est résolu :**

- La Municipalité autorise le chargé de projet mandaté par la MRC de la Matawinie d’accéder aux déclarations incendie transmises au ministère de la Sécurité publique, à l’exclusion de toute information personnelle et/ou toute information concernant des enquêtes criminelles pouvant s’y retrouver ;
- La M.R.C. de la Matawinie devra retourner à la Municipalité toutes les informations ainsi obtenues accompagnées des analyses compilées.

Adopté à l’unanimité

## **14. Administration**

### **14.1. Paroisse Notre Dame des Montagnes**

**626-2016**

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Guylaine Gagné

#### **Il est résolu :**

- De confirmer que la Municipalité présente les demandes suivantes auprès de la paroisse :
  - Bail emphytéotique pour le stationnement mitoyen entre l'Hôtel de ville et l'Église ;
  - Cession ou vente du terrain contigu à l'édifice 390 rue Matawin ;
  - Cession, vente ou servitude sur le terrain pour le tracé de piste multifonctionnelle ;
- La Municipalité mandate M. Réjean Gouin et M Pascal Ferland en tant que représentants auprès de la paroisse.

Adopté à l'unanimité.

### **14.2. Postes Canada – Réduction des heures d'ouvertures**

**627-2016**

Proposé par : Gilles Boisvert

Appuyé par : Richard Gilbert

#### **Il est résolu :**

- De confirmer que le conseil municipal s'oppose à toute réduction ou changement des heures d'ouvertures du bureau de poste à Saint-Michel-des-Saints ;
- Le conseil municipal désire obtenir une garantie de la part de Postes Canada que les services à la population seront maintenus et qu'à l'avenir le conseil sera consulté avant toute décision affectant les services sur notre territoire.

Adopté à l'unanimité.

**15. Période de questions**

**16. Levée de l'assemblée**

**628-2016**

Proposé par : Guylaine Gagné  
Appuyé par : Gilles Sénécal

La séance est levée à 21h00.

*Adopté, à l'unanimité.*

---

Réjean Gouin  
Maire

Catherine Haulard  
Directrice générale, Secrétaire trésorière